VOTRE EXPERT TECHNIQUE À VOS CÔTÉS

SPÉCIALISTE DANS L'ENVELOPPE DES BÂTIMENTS ET LES REVÊTEMENTS



DEFAUTS DE CONSTRUCTION

Une expertise neutre suite à des dégâts constatés

Connaitre les raisons des défauts de construction

Pouvoir définir les responsabilités des intervenants

Éviter les longues procédures couteuses devant les tribunaux

Une conciliation entre les parties et un plan d'assainissement durable





Edito

En ma qualité de chef d'entreprise et passionné par les métiers de la construction depuis plus de 25 ans, mon objectif est toujours identique, celui de créer de la plus – value dans le domaine de la construction par un travail artisanal de bien facture, dans la précision, avec les meilleures solutions technique, liant l'esthétisme et la fonctionnalité.

Rien n'est plus beau que de créer la satisfaction et le bonheur aussi bien pour la clientèle privée, les responsables de régies immobilières, les investisseurs, les architectes, les gérants de PPE et ainsi de délivrer un travail dans les règles de l'art. Dans la plupart des cas, le chantier sera l'œuvre d'une vie, une situation que l'artisan, le chef d'entreprise et le maitre d'ouvrage ne revira plus jamais, car comme une naissance, cette construction est unique, dans un lieu spécial avec des détails de construction désirés, réfléchis, choisis et exécutés avec satisfaction.

Mandaté expert, mon objectif est de comprendre et d'expliquer les différents processus conséquents à des anomalies, des défauts menant à des dégâts de construction parfois très importants.

LA CONCILIATION est le point crucial de toutes les actions d'expertises. Il est important pour toutes les parties intégrées au processus de reconnaitre par la bonne fois les éventuelles erreurs, car l'objectif est de pouvoir obtenir des accords et les arrangements de tous les intervenants afin d'éviter de longues procédures judiciaires couteuses et ennuyeuses.

Dans un deuxième temps, les analyses techniques et la recherche des meilleures solutions d'assainissement et l'élaboration d'un plan d'action prend toute son importance et nous sommes en mesure d'apporter notre expérience et une expertise pragmatique pour traiter chaque situation particulière.

Eric Flaction

Expertises extérieures et intérieures des bâtiments

Défauts des étanchéités et revêtements

- Toitures plates
- Terrasses balcons et murs
- Facades et joints de raccords
- Bassins techniques et cuvelages
- Etanchéités spéciales et revêtements
- Eclatement des bétons et revêtements bitumineux





Défectuosités des sols parking

- Fissures et éclatement
- Décollements des revêtements
- Détérioration des bétons
- Entrées d'eaux par les murs et plafonds
- Carbonatation
- Problèmes statiques et dynamiques





Dégâts dans locaux et piscines

- Sols glissants
- Infiltrations contaminations des supports
- Décollement des carrelages
- Infiltrations dans les parois et chapes
- Détérioration des revêtements
- Insalubrités et difficultés d'entretien





Fissuration des chapes et bétons

- Décollement des chapes et des revêtements
- Fissures et voilages des surfaces minérales
- Eclatements de surfaces des bétons
- Erreurs d'installation techniques
- Défauts visuels et planéités défaillantes
- Joints défectueux





Décollement des parois et façades

- Décollement des enduits et des revêtements
- Fissures périphériques
- Défectuosités de façades
- Erreurs de raccordements de pieds de façades
- Condensations et infiltrations
- Ponts thermiques et isolations défaillantes







L'expertise, un savoir-faire de premier ordre à votre service

- Expertises techniques
- Expertises extrajudiciaires
- Expertises judiciaires
- Spécialiste chimie du bâtiment
- Spécialiste de l'étanchéité
- Spécialiste des revêtements
- Carottages
- Etudes laboratoires
- Test des matériaux
- Conciliations
- Conseils personnalisés
- Préconisations techniques
- Coordinations
- Etudes techniques
- Planifications
- Echantillonnages
- Essais techniques
- Direction de travaux
- Normes SIA
- Protection environnementale
- Solutions Minergie ECO



PERMABETON SA

Administration
Rte d'Avry-Bourg 43
CH – 1754 Avry-sur-Matran / Fribourg
T. +41 78 712 03 33

PERMABETON SA

Bureau canton de Vaud Rue du Faubourg 46 CH – 1337 Vallorbe T. +41 21 843 00 64

permabeton@bluewin.ch www.permabeton.ch

Membre / Mitglieder





